

# LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

WWW.LECOURRIER.CH

N°181 | 150<sup>e</sup> année | CHF 3.50

## COUPES BUDGÉTAIRES

# Le vote passe à la trappe!



**5** La votation prévue ce dimanche en Ville de Genève est annulée par la justice, à la suite du recours de la droite. Le maire Rémy Pagani est pointé du doigt.

### éditorial GUSTAVO KUHN MERKEL SANS OPPOSITION

**3**

Angela Merkel se dirige vers un quatrième mandat consécutif. Son parti, conservateur, est crédité de 36% des intentions de vote pour les législatives de dimanche. Le score est faible pour la CDU/CSU. Mais elle n'a pas de véritable compétiteur, tant les sociaux-démocrates du SPD sont largués. La chancelière s'est même contentée d'un slogan aussi creux que «l'Allemagne, un pays où il fait bon vivre».

Il faut dire qu'une majorité de ses concitoyens se disent satisfaits de la situation de leur pays. A croire qu'ils écoutent surtout ces nombreux dirigeants européens qui vantent le «miracle économique» allemand et érigent ce «modèle» en exemple à suivre pour démanteler leurs protections sociales et libéraliser leurs marchés du travail.

Pourtant, la réalité est peu reluisante outre-Rhin. Les inégalités sociales sont en croissance constante depuis quinze ans. Et le taux de chômage historiquement bas cache une précarisation extrême de l'emploi et une paupérisation d'une partie de la population. Ainsi, près de 16% des Allemands vivent sous le seuil de pauvreté.

Le SPD a d'ailleurs fait des inégalités son axe de campagne. Mais avec quelle crédibilité? C'est son dernier chancelier en date, Gerhard Schröder, qui a lancé la réforme «Hartz» de dérégulation du

marché du travail, adoptée entre 2003 et 2005. Les sociaux-démocrates ont ensuite constitué le partenaire de coalition – minoritaire – de la CDU entre 2005 et 2009 et depuis 2013, jouant ainsi les «idiots utiles» d'Angela Merkel. L'habile dirigeante a en effet parfaitement réussi à récupérer les quelques crédits politiques de la législature – comme le salaire minimum (à 8 misérables euros de l'heure!) – et a coupé l'herbe sous le pied du centre-gauche en prônant l'accueil de centaines de milliers de réfugiés en 2015.

Un épisode qui a déclenché un fort élan de solidarité chez une partie des Allemands, mais qui a aussi provoqué une montée xénophobe. Avec pour inévitable résultat la probable entrée du parti d'extrême droite AfD au Bundestag.

Il n'en reste pas moins que la CDU devra trouver des partenaires pour gouverner. Et les sièges de ses alliés libéraux ne devraient pas suffire pour obtenir une majorité. Angela Merkel se tournera-t-elle alors vers les Verts? Ou proposera-t-elle au SPD une nouvelle «grande coalition»?

Le centre-gauche serait bien mal avisé d'accepter, tant les expériences précédentes lui ont coûté des plumes. Le temps semble plutôt venu de tenter de créer une forte opposition rose-verte-rouge, avec Die Linke.

## WEEK-END

- 11 SOLIDARITÉ** Une formation a été créée par un collectif d'agriculteurs bio pour les réfugiés syriens au Liban.
- 12 ANALYSE** Les chercheurs travaillent à augmenter les performances du soldat. A quel prix?

## le MAG



### Tout un palais pour Ai Weiwei

- 23 ART** Géant de l'art contemporain, le plasticien chinois s'empare du palais de Rumine, à Lausanne. Puissant.
- 25 LIVRES** Corinne Desarzens revient avec trois ouvrages. Verbe magique et goût pour l'ailleurs, on se régale.
- 27 CINÉMA** Entretien avec le cinéaste russe Andreï Zviagintsev, auteur du glaçant et fascinant *Faute d'amour*.

## 4 VAUD

Une pétition contre les nouvelles règles de **parcage** recueillerait 10000 signatures.

## 6 NEUCHÂTEL

La première **coopérative** d'habitants est en chantier.

## 9 MIGRANTS

L'**Italie** est accusée de traiter avec les passeurs pour enrayer le flux depuis la Libye.



## CFF

BUS DE REMPLACEMENT  
ENTRE NEUCHÂTEL ET  
LA CHAUX-DE-FONDS

Les trains seront remplacés par des bus entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds du 1<sup>er</sup> au 15 octobre. Les CFF doivent effectuer des travaux de renouvellement de la voie ferrée entre Neuchâtel-Vauseyon et Chambrelin. Ce chantier nécessitera l'interruption de la circulation des trains entre Neuchâtel et Les Geneveys-sur-Coffrane durant les vacances. Des bus assureront la liaison entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, ainsi qu'entre Neuchâtel et Les Geneveys-sur-Coffrane. Les trains circuleront selon un horaire spécial entre Le Locle, La Chaux-de-Fonds et Les Geneveys-sur-Coffrane. ATS

## Le Pantographe toujours sans toit

**Saint-Ursanne** ► Le Collectif pour la culture, fondatrice du Pantographe, a brièvement occupé mercredi et jeudi des bâtiments appartenant aux Forces motrices bernoises (BKW) sur la friche industrielle de Bellefontaine à Saint-Ursanne. L'association protestait ainsi contre le refus de l'entreprise bernoise de mettre à disposition «des bâtiments abandonnés et pour lesquels aucun projet n'est prévu». «L'entreprise a décliné toute proposition de rencontre et nous a fait parvenir lundi une fin de non-recevoir sans explication et après plusieurs semaines d'attente. Nous avons alors décidé d'occuper les lieux pour protester et pousser l'entreprise à entrer en contact avec nous», lâche, amer, Gilles Strambini, membre de l'association.

Une racine qui mûrit depuis longtemps. Quinze mois que le Collectif pour la culture recherche un nouveau pied-à-terre pour y poursuivre ses activités. En juin 2016, l'emblématique Pantographe a dû, à la surprise générale, quitter l'usine

Juncker, à Moutier, qu'il occupait depuis dix ans et pour laquelle plus de 200 000 francs avaient été investis (notre édition du 11 juin 2016). La fin d'une période faste qui aura vu passer plus de 1400 artistes en résidence de création et d'innombrables projets socioculturels, tels que le bazar à fripes, les soupers populaires ou encore l'accueil spontané de migrants.

Toujours à la recherche d'un espace pour l'accueillir, et après avoir essayé plusieurs échecs auprès de collectivités publiques de la région, l'association se tourne vers le privé et les nombreux immeubles abandonnés de la région. «L'immobilier, ici, ce n'est pas comme sur la rive vaudoise. Beaucoup de bâtiments, vestiges du patrimoine bâti de la région, tombent en décadence et n'attendent que le travail d'artisans-créateurs pour renaître», argumente Gilles Strambini.

Les Forces motrices bernoises, elles, jugeraient les bâtiments de Saint-Ursanne trop vétustes et insalubres. «Ces immeubles ne

sont plus loués depuis 4 ou 5 ans. Plusieurs scénarios ont été étudiés et les coûts de rénovation ont été jugés trop élevés», explique Gilles Seuret, porte-parole de BKW. L'entreprise compte donc «détruire les lieux pour les rendre disponibles pour l'agriculture». Un recours a été déposé contre l'autorisation de détruire mais la décision n'est pas encore tombée.

Une rencontre entre les deux parties a eu lieu jeudi et un premier accord trouvé. Le collectif a quitté les bâtiments en échange d'une nouvelle discussion début novembre avec des représentants des Forces motrices bernoises et la garantie de ne pas être poursuivi pénalement pour la brève occupation illégale. Si les esprits se sont calmés, le Pantographe ne risque certainement pas de renaitre sur le site de Bellefontaine. L'entreprise l'assure: «L'expertise a conclu que les lieux étaient insalubres et par mesure de sécurité, l'occupation des bâtiments est impossible». La quête de l'association continue donc. MOHAMED MUSADAK

## HOOLIGANISME

ÉCHAUFFOURÉES À LA FIN  
DU MATCH ENTRE XAMAX  
ET SERVETTE

Des incidents ont éclaté mercredi entre des supporters du club de football de Servette et la police à l'issue de la rencontre de Challenge League opposant les Genevois à l'équipe locale. Les agents ont dû faire usage de spray au poivre et de balles en caoutchouc. Personne n'a été blessé. A la fin de la rencontre remportée par les joueurs neuchâtelois, une trentaine de supporters ultras du club genevois n'ont pas regagné comme prévu les bus. Certains ont mis une cacouille avant de se diriger en direction du centre-ville. La police a établi un barrage pour arrêter leur progression. ATS

Pionnière en Ville de Neuchâtel, une coopérative d'habitants mène un projet de longue haleine. Reportage avec les futurs locataires sur leur chantier

## Les «locacteurs» débarquent



La coopérative d'habitants, qui compte actuellement une cinquantaine de membres, bâtit sur la surface qu'occupaient les anciennes serres de la Ville. Denis Maurer



JEAN-LUC WENGER

**Ecoquartier** ► La mâchoire de la pelle mécanique prend délicatement des éléments des quatre anciens bâtiments de la rue du Vieux-Châtel à Neuchâtel. Les enfants ne perdent pas une miette de ce bruyant ballet, fascinés. Les adultes, membres de La coopérative d'en face (CDEF), ne le sont pas moins. Tous vivent sur ce terrain situé derrière les anciens bûchers, une usine de fabrication d'encre et une maison vigneronne. Inscrites au patrimoine, ces petites constructions seront préservées pour se transformer en salle commune, buanderie et appartements.

Première du genre à Neuchâtel, la coopérative d'habitants bâtit sur la surface qu'occupaient les anciennes serres de la Ville. Actuellement, la CDEF compte une cinquantaine de coopérateurs, mais tous ne logeront pas dans l'un des 21 appartements en construction. Onze sont déjà réservés dans l'immeuble qui devrait être habitable en juin 2019.

## Charte éthique

L'un des membres fondateurs présents, Julien Moeschler, insiste sur le terme «coopérative d'habitants» et non «d'habitation». Une initiative citoyenne, fruit

du regroupement de plusieurs énergies et de l'association de deux projets convergents. Des coopérateurs ont abandonné en cours de route, au vu de la durée du processus démarré au printemps 2011. D'autres les ont remplacés. Les contraintes du cahier des charges urbanistique, qui imposent par exemple de ne pas posséder de voiture, ont aussi pu en décourager certains. Seules deux places de parc seront disponibles pour des véhicules en partage et une pour handicapés. En revanche, les places pour vélos seront égales au nombre d'habitants, voire plus nombreuses.

## Loyers à prix coûtant

Dans ce projet, tout sera prévu pour accueillir le plus de panneaux solaires possible. L'eau de pluie sera récupérée et l'immeuble relié au chauffage à distance. «Les espaces ne seront pas luxueux, nous faisons le mieux mais aussi le meilleur marché possible», relève Julien Moeschler. Un jardin public jouxtera le terrain: on y trouvera des potagers pour les coopérateurs et d'autres ouverts aux habitants de la ville. A priori loin du traditionnel duo gazon-thuyas.

En juin 2014, la Ville a accordé un droit de superficie de 99 ans à la CDEF. La Ville, le canton et la Confédération saluent cet effort de densification urbain et

offrent des prêts avantageux, notamment. «Avec la norme Minergie P, nous arriverons à un coût de 9,7 millions», indique Yves Froidevaux, autre membre fondateur de la coopérative et président de la commission de construction. Voilà donc le mètre carré à 235 francs, soit un loyer de 1600 francs pour un appartement de 80 mètres carrés. «On aurait souhaité pouvoir baisser encore ce prix, mais c'est impossible: c'est le prix coûtant. Au moins, ce montant n'augmentera pas au fil des années», relève Isabelle Girod, copropriétaire engagée et future locataire.

Les coopérateurs sont en apprentissage permanent. «Nous avons des commissions, un conseil d'administration», détaille Julien Moeschler. Eux qui parlaient de mobilité douce, de lien social ou d'environnement se frottent à la finance, à l'administration, au droit... Yves Froidevaux avait un projet de coopérative dans un autre immeuble existant, à acheter à un privé. «Mais nous étions mal organisés, n'avions pas de statuts et le propriétaire a changé d'avis». Très remonté par cet échec, il a apporté son expérience à la CDEF.

## Mixité sociale

Ce projet est arrivé au bon moment, il entrait parfaitement dans les visées de développement durable de la Ville et ré-

pondait aux souhaits des habitants du quartier. «On a dû passer par le concours d'architecture, et ça prend du temps», souligne Julien Moeschler. 123 Architekten, bureau d'architectes bernois, a gagné et a nommé son projet «Les copains d'abord». Un peu bobo, non? «Au contraire, c'est ce qui me plaît dans cette initiative citoyenne», s'enthousiasme Isabelle Girod. «Nous aurons des retraités, une paysanne vient juste de nous rejoindre, des indépendants, des fonctionnaires, tous avec une envie de vivre mieux ensemble.»

«Nous voulons sortir de la spirale immobilière», explique Yves Froidevaux. Il n'y aura aucun profit, la CDEF est à but non lucratif, évidemment. Mais forte de son expérience, elle pourrait, à terme, soutenir d'autres projets. Avant le premier coup de pioche officiel, les coopérateurs se rejoignent de cette étape. Avec déjà une petite victoire: les enfants nés au début du projet sont sensibles aux enjeux de l'habitat durable, parce que cela représente un engagement important pour leurs parents. «Nous avons au moins une séance par semaine. Chacun est libre de participer aux commissions, mais ça prend du temps et de l'énergie», explique Julien Moeschler. Visiblement, l'effort en vaut la peine pour devenir de vrais «locacteurs». I

Réflexion sur la  
relocalisation de  
l'administration

**Transfert de Moutier** ► Le canton de Berne pourra entamer la réflexion sur la réorganisation de l'administration dans le Jura bernois après la décision de Moutier (BE) de rejoindre le Jura. Il a annoncé jeudi avoir nommé l'ancien chef de la promotion économique Denis Grisel pour diriger les travaux de relocalisation. Après le vote du 18 juin, le gouvernement avait décidé de lancer tout de suite les réflexions sur l'avenir des différents services de l'administration cantonale implantés à Moutier. En raison du transfert de la cité prévôtise dans le canton du Jura, ces unités administratives seront déplacées vers d'autres communes.

Denis Grisel va analyser les besoins de l'administration en matière de prestations à fournir au Jura bernois. L'ancien haut cadre devra prendre en compte tant les besoins des habitants de la région que la diminution de la population francophone après le départ de Moutier et de ses 7700 habitants. Les travaux, qui impliqueront aussi des acteurs institutionnels de la région et des services de l'administration, devraient être clos d'ici à juin 2018, a indiqué le canton de Berne. ATS

## NEUCHÂTEL

## RETOUR DE LA ROUGEOLE

La rougeole est de retour dans le canton de Neuchâtel. Le Service pédiatrique de l'Hôpital neuchâtelois (HNE) a signalé fin août un cas de rougeole sur une jeune fille. Cinq autres personnes ont ensuite été contaminées. Le service de la santé publique n'avait plus reçu de déclaration de rougeole depuis 2011. La jeune fille atteinte par cette maladie participait à un camp de rentrée scolaire d'un établissement privé pendant la période où elle était contagieuse. Cette jeune fille a probablement été infectée à la mi-août dans de grands centres de loisirs pour enfants en Valais, rapporte jeudi le canton de Neuchâtel. ATS